

Note d'information 21/3

AUX ENTREPRISES D'ASSURANCES

Madame le Directeur, Monsieur le Directeur,

Monsieur le Mandataire Général,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que les examens pour candidats-agents d'assurances pour l'année 2020 auront lieu comme suit :

- le jeudi, 11 mars 2021 ;
- le jeudi, 10 juin 2021 ;
- le mardi, 28 septembre 2021 ;
- le mardi, 14 décembre 2021.

Les admissions à l'examen se feront dans la limite des places disponibles et sur présentation d'une demande complète vingt-et-un jours calendaires au moins avant les dates ci-avant indiquées.

Veillez agréer, Madame le Directeur, Monsieur le Directeur, Monsieur le Mandataire Général, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Directeur du Commissariat aux Assurances,

Thierry FLAMAND